

# Youth Online Participation

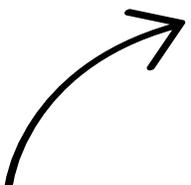
**Un projet de recherche national sur la  
politique et les réseaux sociaux**

**Présenté par:  
Manuel Lanwer**



# Au programme

- 1 Faire connaissance
  - 2 Le journal médiatique
  - 3 Installer l'application & faire un essai
  -  *Pause*
  - 4 Bloc sur la protection des données
  - 5 Petit test de connaissance sur la protection des données
- Conclusion



**Merci d'être là et de t'intéresser à cette thématique !**



...Mais qui suis-je ?

**Manuel Lanwer**

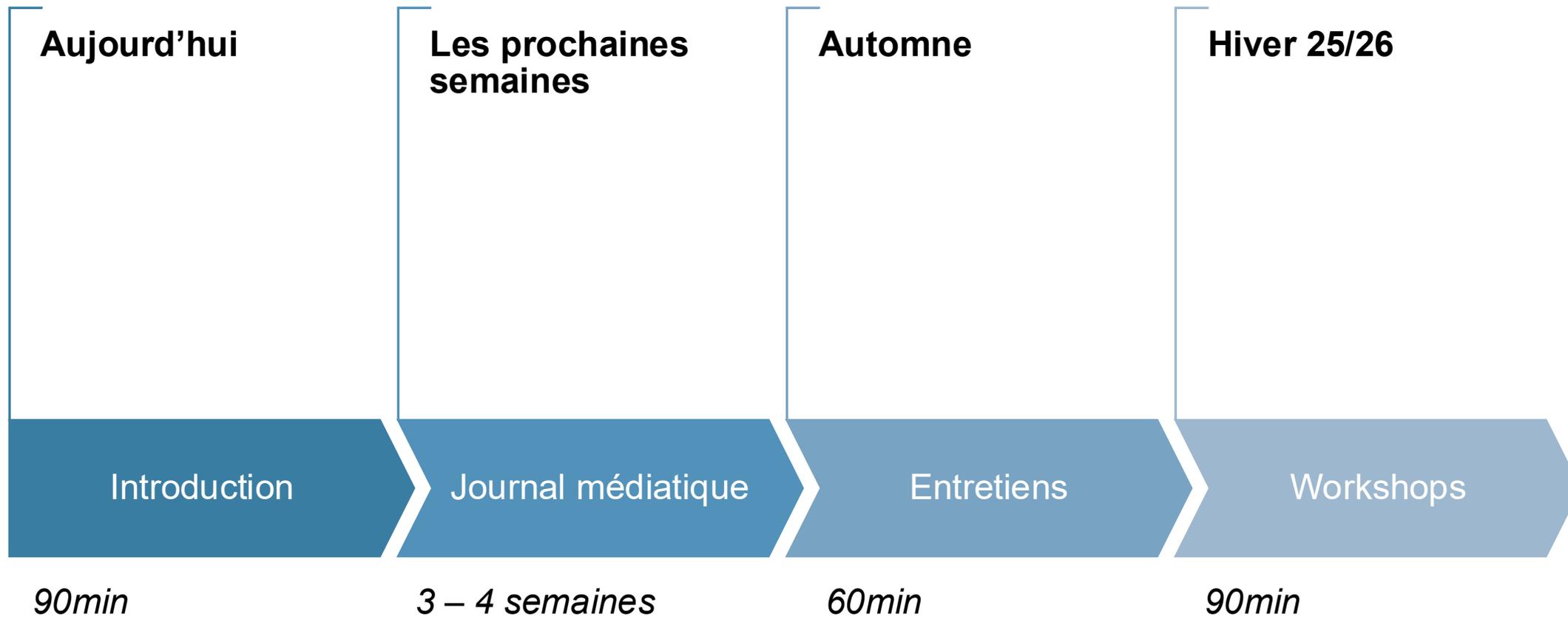
--- --- *Manuel.lanwer@hes-so.ch* --- ---



# Tour de présentation

- Qui es-tu?
- Qu'est-ce qui t'a motivé·e à participer
- Qu'attends-tu de cette introduction? Et de ta participation?
- Que comprends-tu par « politique » ?
- Et nous, que faisons-nous ici ?
- Petite présentation de notre projet

# Déroulement et calendrier





## Le journal médiatique

*Qu'est-ce que c'est? Et comment l'utiliser?  
Comment restons-nous en contact?*

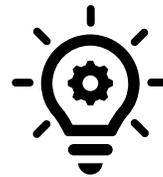
### ***Consignes et guide pour les Jeunes***

- Lis-le tranquillement
- Des questions?



## L'application de messagerie

L'intérêt de cette application ?



- Pas de publicité et messages chiffrés (end-to-end)
- fonctionne sur nos propres serveurs

Tes données ne sont pas rattachées à ton identité



**Installation** de l'appli (voir la feuille)  
**Petit essai**

# Et maintenant... une petite pause !



# Aperçu du bloc sur la protection des données



**Données personnelles et sensibles**

**Partage d'images (photos, captures d'écran)**

**Vie privée et espace public**

**Petit test de connaissance (+ certificat)**

# Utiliser/pratiquer un partage sûr des contenus sensibles

## HASHTAG ERWISCHT



**TIPP**

VERÖFFENTLICHE KEINE FOTOS, DIE ANDERE MENSCHEN IN IHRER WÜRDE ODER EHRE VERLETZEN.

JEDE PERSON BESITZT EIN RECHT AM EIGENEN BILD UND KANN VERLANGEN, DASS DU ES UNTERLÄSST, FOTOS ZU MACHEN ODER DIESE ZU VERÖFFENTLICHEN. UND DAS BESTE DARAN: DIESES RECHT STEHT AUCH DIR ZU.

Quelle: [www.webster.swiss](http://www.webster.swiss)

# Les données personnelles et sensibles, c'est quoi ?

## Données personnelles

Toutes les informations qui disent quelque chose de toi et qui permettent de te **reconnaître** ou de **t'identifier**.

Tout ce qui montre qui tu es et permet de t'identifier sur internet.

p. ex. nom, date de naissance,  
adresse e-mail, photo de profil,  
compte sur les réseaux  
sociaux, adresse IP

## Données sensibles

Elles comprennent des informations à caractère **privé** ou qui nécessitent une protection **spéciale**.

En connaissant ces informations, on pourrait te juger, t'exclure ou te désavantager – c'est pour ça qu'il existe souvent des règles plus strictes.

p. ex. orientation sexuelle,  
origine, opinions  
religieuses et politiques

# Comment partager des photos ?

Questions importantes :

1. Qui a pris la photo?

➤ Droit de l'auteur

2. Qui est visible dessus?

➤ Droit à l'image



# Le droit à l'image



Personne n'a le droit de publier une photo de toi sans ton accord  
**si tu es reconnaissable dessus** → sinon, c'est une **atteinte à ta vie privée!**



Pour partager, il faut une autorisation écrite de la personne concernée !

Exceptions:

- Photos d'événements publics
- Personnes qui posent volontairement (par ex. mariage)
- Intérêt public (par ex. photo de recherche de police)

# Comment partager des captures d'écran ?

Les discussions en ligne (chats de groupe, discussions privées, organisation de sorties en famille, rigolades, partages de pensées personnelles, etc.)...

Ce sont presque toujours des **espaces privés** !!

Donc **prudence** : Il ne faut pas partager des captures d'écran de ces espaces sans réfléchir.

- Question importante : qu'est-ce qu'il faut éviter de partager ?



# À retenir #1

Quand tu partages quelque chose, demande-toi si c'est **public** ou **privé** ?

Si c'est un profil **public** (Instagram, TikTok, etc.) → tu peux partager **sans problème**.

Mais: Si c'est un contenu **privé** (WhatsApp, Insta DM, etc.) → il faut d'abord demander **l'accord écrit** des personnes concerné·e·s.

## À retenir #2

**Si tu n'es pas sûr·e de pouvoir partager quelque chose dans ton journal médiatique, écris-nous simplement dans le chat :-)**

**Nous sommes là pour t'aider !**



# Petit test de connaissance sur la protection des données

Scanne ce QR-Code et c'est parti...



Bon courage !



# Conclusion



**Résultats du test**



**Des questions?**



**Ton certificat de protection des données**

Un grand merci,  
amusez-vous  
bien et bonne  
suite!